

Publié sur *Château-Thierry* (<https://www.chateau-thierry.fr>)

[Accueil](#) > Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER) - Participer à la concertation publique



Mercredi 19 Juin 2024 - 19:00

**Le mercredi 19 juin à 19h**, participez à la concertation publique sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER). Donnez votre avis et contribuez à façonner notre avenir énergétique ! Nous sommes tous concernés, alors venez nombreux à l'Hôtel de Ville, au Salon de la Légion d'honneur.

### **Que sont les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER) :**

Les « zones d'accélération des énergies renouvelables » correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables, afin de répondre aux objectifs fixés par la programmation pluriannuelle de l'énergie. Elles sont définies à l'article 15 de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables."

(cf : <https://www.nievre.gouv.fr/Actualites/Zones-d-acceleration-des-energies-renouvelables>)

Afin de déterminer ces zones, la Ville souhaite donner la parole aux citoyens !

#### **Emplacement :**

Salon de la Légion d'honneur  
Hôtel de Ville  
02400 Château-Thierry

